



## Sensibilisation aux marchés publics

<p><b>Pourquoi ?</b> Le code des marchés publics a connu récemment plusieurs évolutions. <b>Objectifs :</b> Il faut qu'à l'issue de la formation le participant connaisse les principes d'un marché public, les procédures, les textes liés à la réforme des marchés publics. <b>Objectifs pédagogiques :</b> Les points importants à traiter sont les suivants : le champ d'application et les principes fondamentaux, la démarche préalable à la passation des marchés, l'appréciation des seuils, les documents constitutifs des marchés, l'organisation de la publicité, la consultation des entreprises, le déroulement des procédures, l'examen des candidatures et des offres, le contrôle des marchés et l'exécution des marchés.</p>	<p><b>Personnes concernées</b></p> <p>Toute personne souhaitant acquérir des connaissances sur les marchés publics.</p> <p><b>Pré requis :</b> Aucun.</p>
<p><b>PROGRAMME</b></p>	<p><b>PEDAGOGIE</b></p>
<p><b>LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU DROIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Liberté d'accès, égalité de traitement, transparence des procédures, efficacité de la commande publique et bonne utilisation des deniers publics</li></ul>	<p><b>Le Formateur</b></p> <p>Consultant expert en comptabilité publique et finances publiques.</p>
<p><b>LE CODE DES MARCHES PUBLICS</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Les accords cadres : définition, caractéristiques et intérêts</li><li>– Les procédures de passation : le principe de mise en concurrence et ses exceptions</li><li>– Quand peut-on utiliser la procédure adaptée ? Comment l'exécuter ? Cas d'ouverture et avantages comparatifs des procédures</li><li>– Le système d'acquisition dynamique</li><li>– Comment se déroule la procédure ? Mise en concurrence obligatoire, méthodologie et choix du ou des titulaires, avantages pour l'acheteur public</li><li>– Les modifications de la procédure du dialogue compétitif</li><li>– Les autres nouveautés : allotissement, contraintes de la directive service, marchés à bons de commande</li></ul>	<p><b>Méthode pédagogique</b></p> <p>Apports théoriques et applications pratiques sous forme d'exercices.</p> <p>Remise d'un support de cours illustré d'exemples concrets.</p>
<p><b>LES PARTIES AU CONTRAT : ROLES, RESPONSABILITES, OBLIGATIONS ET ORGANISATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>– De la personne publique</li><li>– Du groupement d'acheteurs</li><li>– Des opérateurs économiques</li><li>– De l'allotissement</li><li>– De la co-traitance et sous-traitance</li></ul>	<p><b>Intra Entreprise</b></p> <p>Lieu de formation : dans la ville de votre choix.</p>
<p><b>LE CONTRAT</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>– L'approche de la définition du besoin</li><li>– Le contenu et les pièces du marché</li><li>– La distinction entre marché de fournitures, de services et de travaux</li><li>– De la définition du besoin à la signature du marché</li></ul>	<p><b>Inter Entreprises à Paris, Lyon, Lille</b></p> <p>Tarif par personne</p>
<p><b>LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>– L'appel d'offres ouvert et restreint</li><li>– Les marchés négociés (avec ou sans mise en concurrence)</li><li>– Les procédures spécifiques</li><li>– La procédure adaptée</li></ul>	<p><b>2 jours</b></p> <hr/> <p><b>1 150 €H.T.</b></p> <hr/>
<p><b>SEUILS, REGLES DE PUBLICITE ET SELECTION DU FOURNISSEUR</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>– La notion d'opération</li><li>– La notion de fournitures et de services homogènes</li><li>– La gestion des petits lots</li><li>– Les mesures de publicité</li><li>– Les différents seuils applicables</li><li>– Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse</li><li>– Les décisions : attribution, infructuosité, classement sans suite, l'information des candidats</li></ul>	<p>Réf : SP031</p>
<p><b>LA GESTION COURANTE DU MARCHÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>– Notification, ordres de services, avenants et décisions de poursuivre, modifications, avancées, acomptes, paiements, délais, retards (pénalités), durées, garanties, contrôles, réception, soldes</li><li>– Aperçu sur l'apport de chacun des CCAG</li><li>– Questions / réponses / Evaluation du stage</li></ul>	

Organisme de formation PROFORMALYS – Formations Services Publics partout en France

Formation *Sensibilisation aux marchés publics*

Tél. : 01 48 74 29 45 - Mail : [contact@proformalys.com](mailto:contact@proformalys.com) - Fax : 01 48 74 39 98

Toutes les formations Services Publics de notre organisme de formation sur [www.proformalys.com](http://www.proformalys.com)